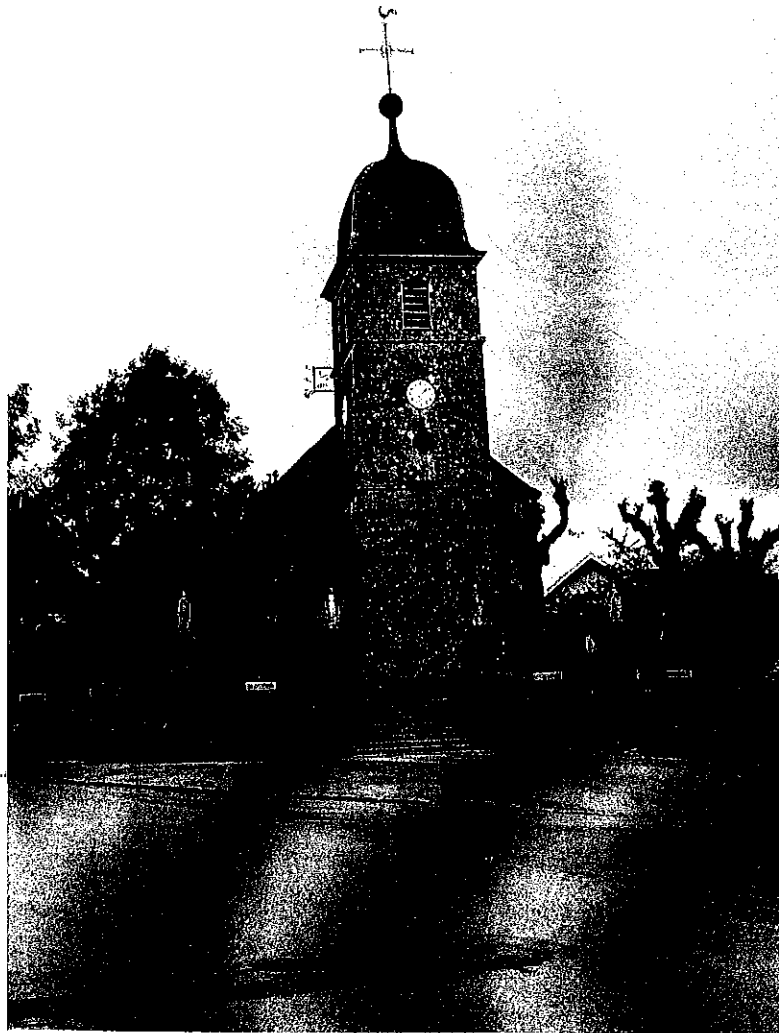


Commune de Vuillecin

Bulletin Municipal



Mai 1997



Sommaire

	Page
Mot du Maire	1
Budget Primitif 1997	
- Section de fonctionnement, dépenses	2
- Section de fonctionnement, recettes	3
- Section d'investissement, dépenses	4
- Section d'investissement, recettes	5
Topo sur les poteaux	6
Pensons à nos voisins	7
Environnement	8
Décharge Municipale	9
Utilisation des terrains communaux	10
Journée de l'environnement	10
Etat Civil	11
Bienvenue aux nouveaux habitants	12
Retraite de Madame Paris	13
Informations diverses	14
- Recensement militaire,	
- Inscription sur les listes électorales,	
- Recensement de la population.	
Bibliothèque	15
Associations :	
- FOL randonnée du Drugeon,	16
- FC Drugeon,	17
- La vie de la paroisse,	18
- Action catholique des enfants.	19 et 20
Echos-logie	21
Visite des entreprises :	
- Haut- Doubs récupération,	22
- Etablissements Lefevre Claude,	22
- Ebénisterie Mackay James,	23
- Location de skis Poux,	23
- Entreprise CTT,	23
- Fadom Bar.	23



Le Mot du Maire

Voici la deuxième édition de notre bulletin municipal qui est le reflet de l'activité communale de l'année écoulée.

Sur la base d'idées générales définies par le Conseil Municipal, il convient en permanence d'ajuster les éléments susceptibles d'organiser et de gérer au mieux notre Commune.

Les orientations jusqu'ici retenues s'inscrivent dans le schéma général des objectifs à atteindre, compte-tenu des moyens disponibles.

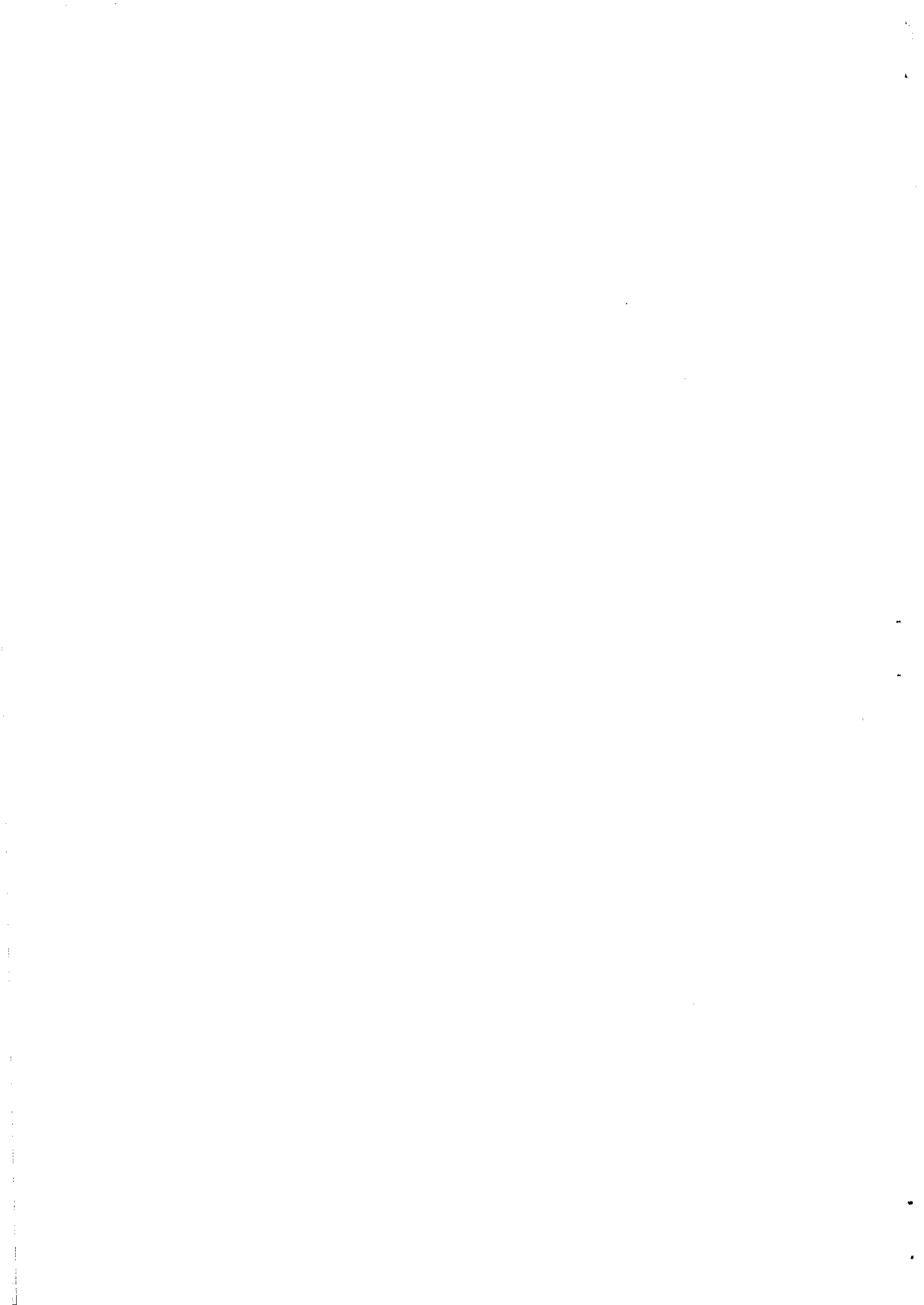
Par ailleurs, le récent vote du budget pour 1997, met en relief, comme indiqué ci-après, que la part réservée à l'investissement est plus forte que celle réservée au fonctionnement ; ceci va dans le sens recherché : amélioration quantitative et qualitative du patrimoine et des conditions de vie.

Je salue le travail effectué par l'équipe municipale et remercie les personnes extérieures au Conseil Municipal qui, au sein des commissions, apportent leur contribution.

Aux nouveaux habitants de notre Commune, j'adresse des souhaits de bienvenue, de bonne adaptation et de parfaite intégration.

Avec mes sentiments dévoués.

Le Maire,
Gérard WILHEM.

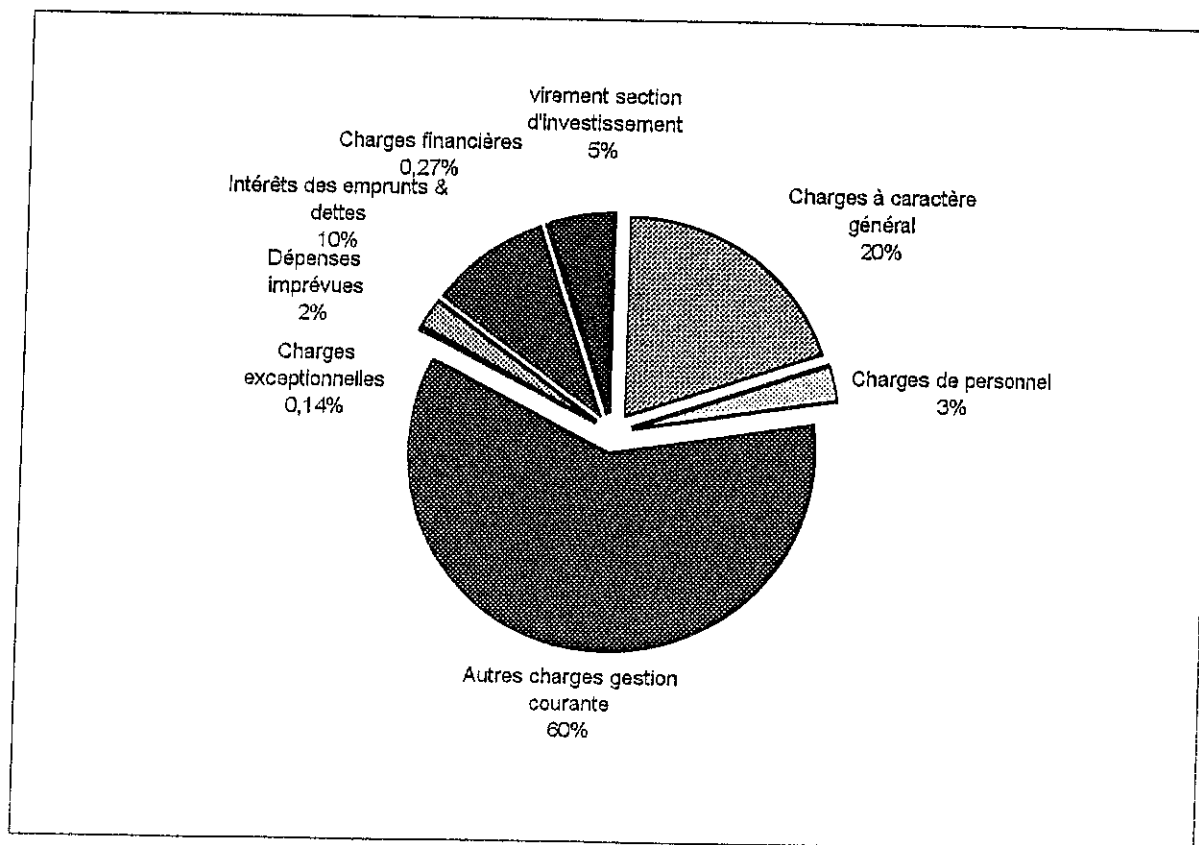


Budget Primitif 1997

Section de Fonctionnement

N° du chapitre	Dépenses	2 526 000
----------------	----------	-----------

011	Charges à caractère général	499 000	combustibles-fournitures bureau-entretien divers
012	Charges de personnel	71 500	Agent d'entretien + occasionnels + cotisations.
65	Autres charges gestion courante	1 512 000	indemnités éiuis-aide sociale-cont.incendie subventions autres EPL
66	Charges financières	7 000	Intérêts sur Ouverture de crédit + divers
67	Charges exceptionnelles	3 500	prix - titres annulés sur rôles
022	Dépenses imprévues	53 000	
66	Intérêts des emprunts & dettes	250 000	
023	virement section d'investissement	130 000	

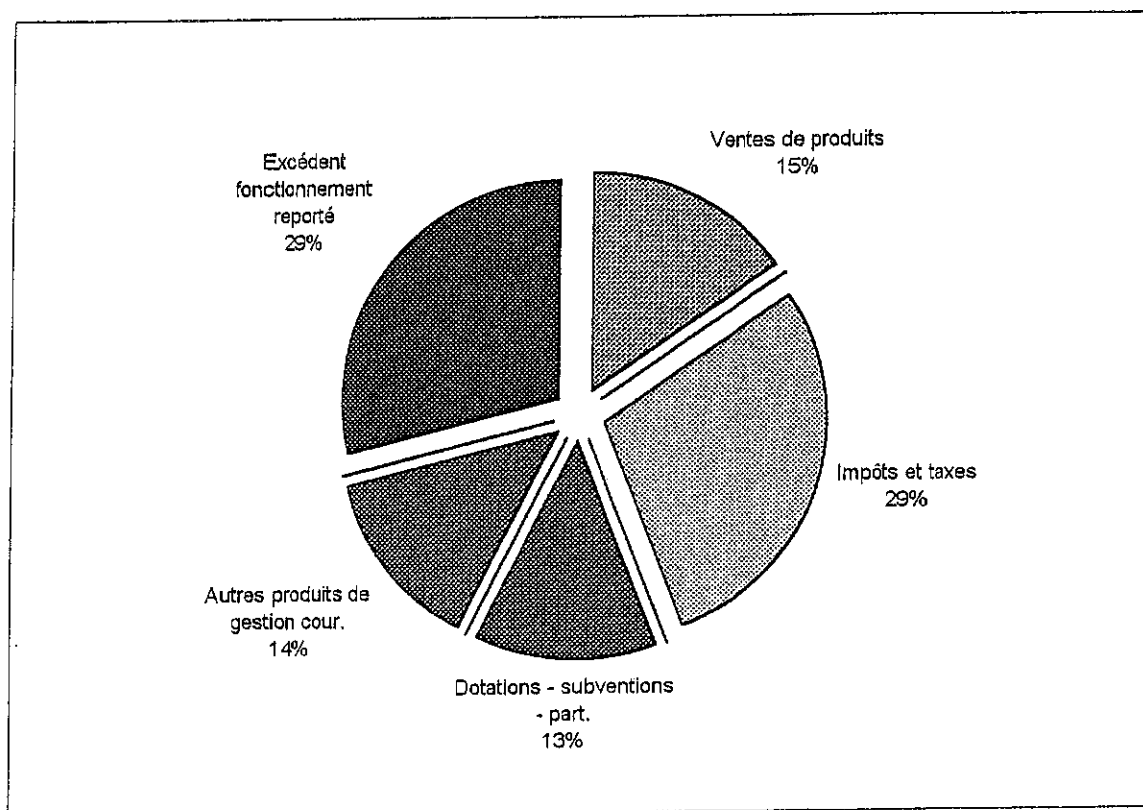


Budget Primitif 1997

Section de Fonctionnement

N° du chapitre	Recettes	2 526 000
----------------	----------	-----------

70	Ventes de produits	386 000	ordures ménagères-coupes de bois droit de chasse & pêche
73	Impôts et taxes	727 000	Produit 4 taxes TH - TF bâti - TF non bâti - TP débits de boisson- permis de chasser
74	Dotations - subventions - part.	340 000	Dotation de base DGF - compensation TF - TP participation des communes (enfants école)
75	Autres produits de gestion cour.	343 000	Locat° sablière, communaux , salle de mairie rembours.sinistres - vaisselle cassée
002	Excédent fonctionnement.reporté	730 000	

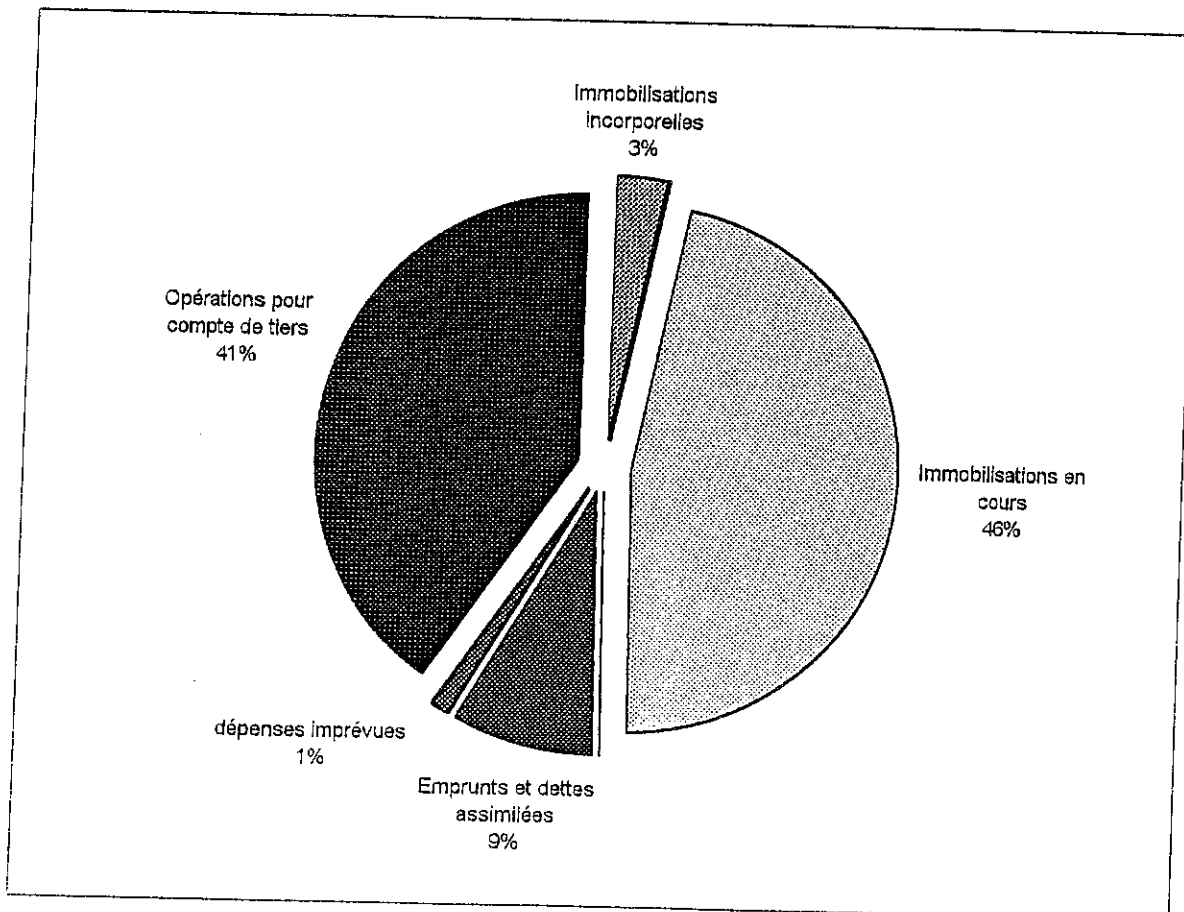


Budget Primitif 1997

Section d'investissement

N° du chapitre	Dépenses	2 960 000
----------------	----------	-----------

21	Immobilisations incorporelles	92 000	acquisit° terrain-extincteurs-conteneurs-ordinateur
23	Immobilisations en cours	1 380 000	travaux mairie - clocher
16	Emprunts et dettes assimilées	254 600	
020	dépenses imprévues	33 400	
4581	Opérations pour compte de tiers	1 200 000	travaux lotissement + salle convivialité

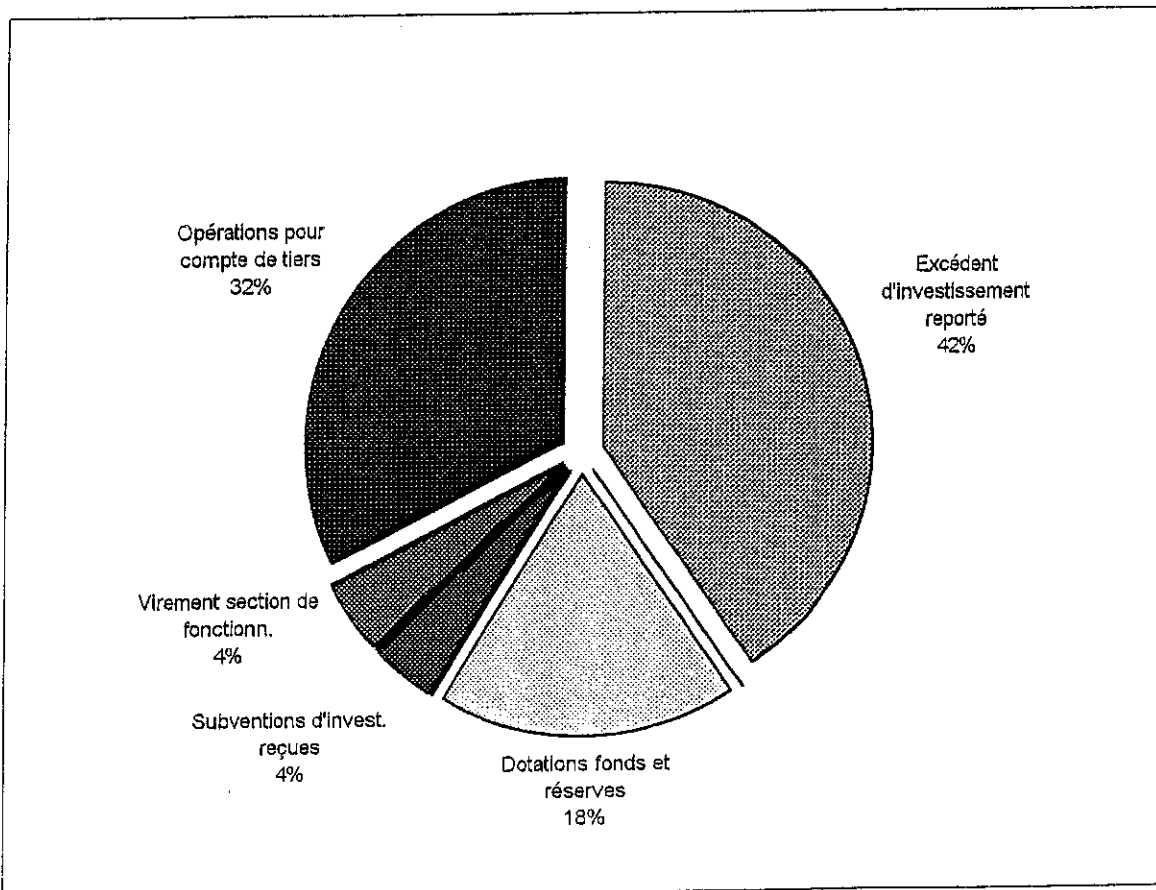


Budget Primitif 1997

Section d'investissement

N° du chapitre	Recettes	2 960 000
----------------	----------	-----------

001	Excédent d'investissement reporté	1 200 000	
10	Dotations fonds et réserves	540 000	Fonds compensation TVA - Taxe locale Equip.
13	Subventions d'invest. reçues	130 000	réfect° clocher-protect° incendie-informatique
021	Virement section de fonctionn.	130 000	
4582	Opérations pour compte de tiers	960 000	Ventes parcelles lotissement



Topo sur les poteaux

Vuillecin est actuellement équipé de onze poteaux à incendie en état de marche, répartis dans le village :

- rue des Jonquilles : 1
- rue de la Louvière : 2
- rue des Gentianes : 1
- rue Principale : 2
- rue de Traverse : 1
- rue de Pontarlier : 1
- lotissement du Levant : 2
- ferme-hôtel de la Vrîne : 1

Seul le quartier du Vieux Chalet, où la présence de poteau incendie fait cruellement défaut, est très mal desservi.

Pour combler ce manque, il est prévu d'installer un nouveau poteau, rue de Fontenelle, qui complétera le réseau incendie.

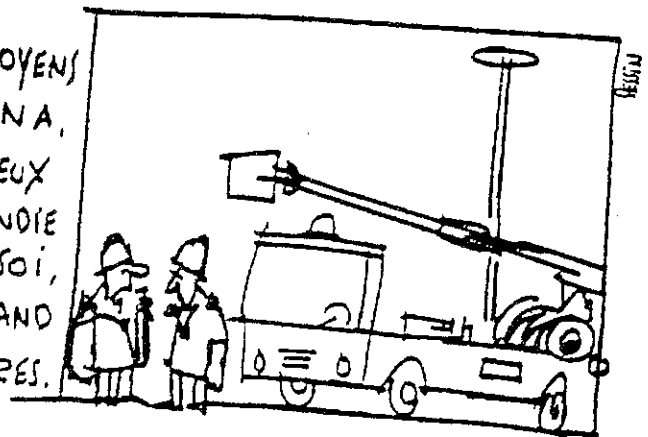
* Un petit rappel pour la sécurité de tous :

- En hiver, les poteaux à incendie sont signalés par des perches rouges, afin d'être rapidement repérés par les pompiers, en cas de besoin. Par conséquent, il est préférable de ne pas les ôter !

Un coup de pelle de la part des riverains serait apprécié en cas d'enneigement.

- En toute saison, l'accès aux poteaux doit toujours être dégagé, pour permettre une rapide intervention. Il est donc recommandé de ne pas stationner devant...

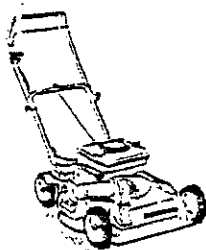
AVEC LES MOYENS
QU'ON A,
IL VAUT MIEUX
UN PETIT INCENDIE
CHEZ SOI,
QU'UN GRAND
CHEZ LES AUTRES.



Pensons à nos voisins...

De plus en plus, le développement des bruits représente un danger social grave. Le bruit est la nuisance la plus mal ressentie par les Français. Vuillecin ne fait pas défaut à la règle...

L'application des remèdes contre le bruit ne pouvant être laissée à la seule discipline des individus, l'action énergique mais aussi mesurée des pouvoirs publics s'impose, dans l'intérêt de la **tranquillité publique** et de plus en plus de la **santé publique**.



Il existe alors une législation et une réglementation abondante. Les codes pénal, civil, de la santé publique, de la route prévoient des sanctions pour les fauteurs de bruit. Des procédures adaptées peuvent mettre fin aux infractions constatées.

Les bruits de voisinage, souvent tenus pour négligeables, représentent 85 % des plaintes concernant le bruit. Toutefois, la vie en société exige une part de tolérance qu'illustre la notion du code civil « d'obligations normales du voisinage ». La gêne n'est répréhensible que lorsqu'elle résulte d'un comportement antisocial de l'auteur, d'un abus.

L'arrêté émanant du Préfet de la Région de Franche-Comté en date du 19 avril 1990 prévoit en particulier :

- l'interdiction des bruits gênants par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir de postes de radio, magnétophones, ou encore de pétards et feux d'artifice (le 14 juillet approche, pensez-y),
- l'interruption de travaux susceptibles de causer un gêne au voisinage en raison de l'intensité sonore ou des vibrations transmises, de 20 h à 7 h et toute la journée les dimanches

et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente,

- l'interdiction à certaines heures des travaux de bricolages ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils causant une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou autres outils assimilables. L'utilisation est autorisée exclusivement :

- . les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- . les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- . les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h,

- la recommandation aux **propriétaires d'animaux, en particulier de chiens**, de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Enfin, le code de la route soumet les cyclomoteurs aux mêmes dispositions que celles applicables aux véhicules automobiles en vertu de l'article R.70 (ils ne doivent pas émettre de bruits susceptibles gêner les usagers de la route et les riverains). Ils doivent être munis d'un dispositif d'échappement silencieux en bon état de fonctionnement

Car n'oublions pas que certaines catégories de la population (nourrissons, personnes âgées, travailleurs de nuit, etc...), à Vuillecin comme ailleurs, ont besoins de calme et de repos pour mener à bien leur vie personnelle, sociale et professionnelle.

Merci de penser à eux et au bruit que vous ne supporteriez pas qu'ils vous fassent subir

Environnement

La commission « Environnement », composée d'une dizaine de membres venant de différents groupes socio-professionnels et apportant chacun leur sensibilité, se réunit deux fois par an.

Elle se veut être un groupe de réflexion et de proposition. Les sujets abordés sont divers, allant de la décharge au fleurissement du village.

Lors de la réunion du 24 avril 1997, les sujets suivants ont été abordés :

- La commission se rendra sur le site de la sablière Marguet pour vérifier si les modalités d'exploitation sont respectées et voir si des nuisances ne sont pas portées à la flore et à la faune.
- Une visite de la forêt communale sera organisée à l'automne avec l'aide de l'ONF. Une information sera faite en temps utile à l'ensemble de la population
- Fleurissement du village : chaque année, le nombre de maison largement fleuries augmente. Bravo pour ces personnes qui rendent le village plus gai. Remerciements également aux bénévoles qui arrosent les

fleurs mises en place par la Commune ou qui entretiennent les propriétés communales.

Nous sommes à l'écoute pour toutes initiatives privées.



- Assainissement : il s'avère qu'une partie du village n'est pas raccordée au réseau séparatif. De ce fait, toutes les eaux usées ne sont pas collectées. La commission préconise l'utilisation de lessives biodégradables pour limiter quelque peu la pollution.

Il est certain qu'une mesure isolée ne va pas influencer beaucoup sur la pollution, mais un effort collectif pour éliminer un tas de ferraille, de pneus, de bois en putréfaction, améliorera la qualité de notre environnement.



N'oublions pas que

« La Nature ne nous appartient pas,
Nous l'empruntons à nos enfants. »

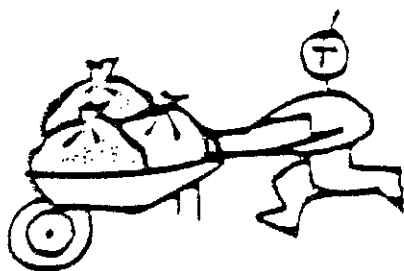
Décharge Municipale

A la suite d'un contrôle du site de la décharge communale effectué par l'inspecteur des Installations Classées, une notification de la préfecture du Doubs, en date du 25 février 1997, sommais la Commune de Vuillecin de procéder sans tarder à la fermeture du site et à sa réhabilitation. La décision de fermeture de la décharge a donc été prise par arrêté municipal du 18 avril dernier.

Malgré une attention renforcée, il n'a pas été possible d'endiguer l'arrivée de matériels interdits ... des communes environnantes.

Nous sommes conscients de la gêne que cela occasionnera aux habitants de Vuillecin, mais aucune autre solution n'est possible, et cette fermeture était inéluctable.

Nous demandons donc aux habitants de Vuillecin d'évacuer leurs déchets à la déchetterie de Pontarlier. Nous vous rappelons que l'entrée est gratuite pour Nous, la Commune payant chaque année 38.75 Frs par habitant, soit 20 000 frs, directement au SICTOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) pour le fonctionnement de la déchetterie.



Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) :

Du lundi au samedi :

8 h 30 à 12 h 00 - 14 h 00 à 17 h 00

Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre) :

Du lundi au vendredi :

8 h 00 à 12 h 00 - 14 h 00 à 18 h 00

Le samedi :

8 h 30 à 12 h 00 - 14 h 00 à 18 h 00

Le dimanche matin :

9 h 00 à 12 h 00

Chacun de nous a le droit et le devoir de surveiller des abords de ... l'ancienne décharge, pour qu'ils ne se remplissent pas à nouveau. N'hésitez pas à intervenir directement ou prévenez Monsieur le Maire immédiatement si vous surprenez des dépôts illicites !

La décharge sera aménagée très rapidement (avant l'été). Une couche de terre sera déposée après aménagement (mise en pente douce). La Commune a chargé l'ONF de la réalisation et de la surveillance des travaux. A l'automne, des sapins seront plantés. Dans quelques années, ils feront de magnifiques sapins de Noël.

Utilisation des terrains communaux

La commission « environnement » a constaté que les terrains communaux situés dans le village sont fréquemment « squattés » par les particuliers qui y déposent leurs matériels. Des dépôts « provisoires », qui durent souvent très longtemps.

Nous rappelons que l'utilisation des terrains communaux à des fins personnelles est interdite. Une utilisation ponctuelle pourra être autorisée, à titre exceptionnelle, après accord de Monsieur le Maire.

Nous demandons à ces utilisateurs de faire le nécessaire pour libérer les terrains rapidement.

Par la même occasion, les terrains privés pourront également être allégés de toutes ces « Petites Choses ». Le village sera plus accueillant.

Pourquoi ne pas profiter du Samedi 7 juin 1997, Journée de l'Environnement à Vuillecin, pour donner un coup de balai ou de bulldozer devant chez soi !

Nous espérons ne pas avoir à faire retirer, au frais des utilisateurs sauvages, comme la loi l'autorise, tous les dépôts illégaux.

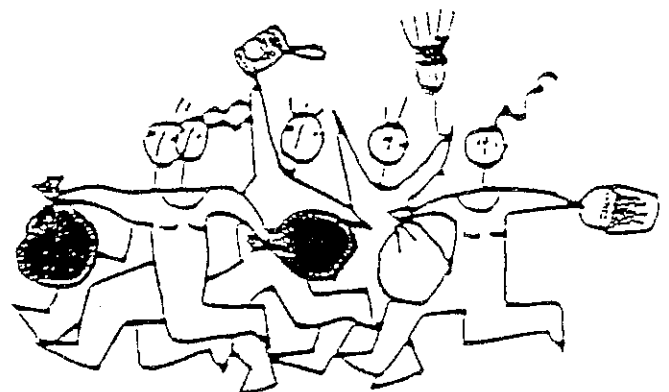
Journée « Environnement »

Tradition établie maintenant, une journée sera dédiée à l'environnement. Ramassage des monstres, des déchets le long du Drugeon et des routes.

Cette journée aura lieu le :

Samedi 7 juin 1997.

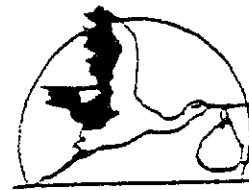
Une information vous sera donnée début juin, mais nous vous invitons d'ores et déjà à réserver votre samedi et à vous joindre à nous.



ETAT CIVIL

Du 16 mai 1996 au 15 mai 1997

Naissances



7 juin 1996	Corentin VIENNET	Fils de Didier VIENNET et Sandrine MICHEL, 5 bis rue Champ au Clerc
20 juin 1996	Victor VIVOT	Fils de Nicolas VIVOT et Jocelyne JOUFFROY, 19 rue de Pontarlier
26 juin 1996	Manon LIARD	Fille de Laurent LIARD et Isabelle CHUARD, Ferme St Lazare
10 août 1996	Lolita HAYOTTE	Fille de Mr et Mme Thierry HAYOTTE, 2 rue du Stade
9 décembre 1996	Thomas CHAUVIN	Fils de Mr et Mme Hubert CHAUVIN, rue du Stade
27 mars 1997	Louis PASTEUR	Fils de Mr et Mme Alain PASTEUR, 7 rue du Levant

Mariages

A Vuillecin

28 juin 1996	Serge TESLISKI et Nathalie COURTET
3 août 1996	Frédéric DELGRANDI et Sylvie SAUGE
24 août 1996	Roger PIERRE et Christine OBERSON
14 septembre 1996	Alain BESSON et Christelle VUILLAUME

A l'extérieur

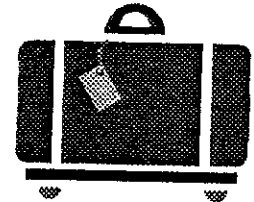
27 juillet 1996	Arnaud STAB et Virginie PIGHIN, à Dompierre les Tilleuls
19 avril 1997	David BESSON et Caroline PRINCE, à Pontarlier



❁ BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS ❁

➤ Lotissement du Levant

Monsieur et Madame Patrick ADENOT
Monsieur et Madame Didier BESSOT
Monsieur et Madame Bruno VERNEREY
Monsieur et Madame Philippe SIMON
Monsieur José FERREIRA et Madame Béatrice BRUN
Monsieur et Madame Thierry HAYOTTE
Monsieur et Madame Hubert CHAUVIN
Monsieur Christophe RENAULT
Monsieur et Madame Philippe JACQUET
Monsieur et Madame Philippe TETARD
Monsieur et Madame Laurent MORDELET
Monsieur et Madame Georges DA COSTA
Monsieur et Madame Arlindo DE SOUZA



➤ Au village

Mademoiselle Myriam COEURDEVEY, 8 rue de Pontarlier
Monsieur Attila NOVAJKAY et Madame Nicole THOMAS, 10 rue Commeneille
Madame Josiane VUILLAUME, 3 rue de la Louvière
Monsieur Mickaël JEANNEROD, 6 rue de Traverse
Monsieur Fabrice CHAGROT, 6 rue de Traverse



Il est recommandé aux propriétaires louant des appartements de signaler à la Mairie l'arrivée et le départ d'un locataire.

Bonne retraite Madame Paris !

Le 22 juin 1996, l'immense majorité des habitants de Vuillecin avait rendez-vous à l'école pour fêter le départ en retraite de Madame Paris.

Ayant commencé sa carrière en 1961 par deux années de remplacement, elle enseigne successivement au Touillon et Loutelet, La Ferrière sous Jougne pour arriver enfin dans notre commune en 1969.

A Vuillecin, elle débuta dans une école à classe unique. En 1973, la deuxième classe ouvrait ses portes et en 1995, elle avait la joie de faire sa dernière rentrée dans une magnifique école.



Nous ne pouvons résumer en quelques lignes 35 ans de travail. Le premier prix du canton obtenu par le dernier élève de certificat d'études en 1971, les vacances de Mer à l'île d'Yeu ne peuvent être qu'un cliché dans l'album de ses 27 ans passés à Vuillecin.

La référence qu'elle représente pour ses collègues, la déférence de ses 215 élèves de Vuillecin sont plus sûrement des signes tangibles du talent avec lequel elle exerça son métier.

Le Maire, Monsieur Gérard Wilhem, l'exprima parfaitement dans son allocution :

« Au cours de votre carrière, vous avez eu la charge exigeante et sacrée de former à l'école de la vie des enfants d'âges et de milieux différents, avec le dévouement propre à celle qui a choisi sa profession, plus en fonction d'une vocation et d'un sens certain du devoir que par intérêt matériel ».

Monsieur le Maire termine son intervention par ses mots :

« Madame Paris, BRAVO pour vous et pour ce que vous avez été capable de faire et MERCI, au nom de tous ».

Les parents d'élèves, ainsi que la Municipalité, ont offert à Madame Paris et à son mari, Ernest, en retraite trois jours plus tôt, un séjour d'une semaine à l'île d'Yeu.

Un magnifique buffet confectionné par les parents d'élèves fut ensuite servi à l'ensemble des personnes présentes.

Nous renouvelons aujourd'hui à Madame Paris tous nos vœux d'heureuse et longue retraite.

Informations diverses

Recensement militaire des jeunes garçons

Les jeunes garçons entrant dans leur 18ème année doivent s'inscrire en Mairie pour être recensés :

- ceux nés en janvier, février, mars 1980 : inscription au cours du mois d'avril 1997

- ceux nés en avril, mai, juin 1980 : inscription au cours du mois de juillet 1997

- ceux nés en juillet, août, septembre 1980 : inscription au cours du mois d'octobre 1997

- ceux nés en octobre, novembre, décembre 1980 : inscription au cours du mois de janvier 1998



Inscriptions sur les listes électorales

Il est rappelé que tout nouvel arrivant ou toute personne atteignant sa majorité doit, s'il désire voter à Vuillecin, s'inscrire sur la liste électorale de la Mairie.

La période annuelle de révision des listes se situe du 1er septembre au 31 décembre inclus. Mais cependant, les inscriptions peuvent être

prises tout au long de l'année 1997 pour être effectives pour 1998.

Une permanence spéciale est obligatoirement tenue le 31 décembre (Hormis si ce jour se trouve être un dimanche)

Recensement de la population

Du 1er au 15 octobre 1996, il a été procédé à un recensement complémentaire de la population. Ce recensement ne concernait que les immeubles ou logements neufs achevés après le recensement général de mars 1990, et les immeubles ou logements en construction dont les fondations étaient commencées le 1er octobre 1996 à minuit.

Pour pouvoir effectuer ce recensement, il fallait un accroissement de 15% de la population. Il était organisé conjointement par le Ministre de l'Intérieur et l'INSEE.

Nombre d'habitants	
Recensement 1990 :	442
Accroissement de la population : (recensement complémentaire 1996)	75
Nouvelle population légale	517
Population fictive :	36

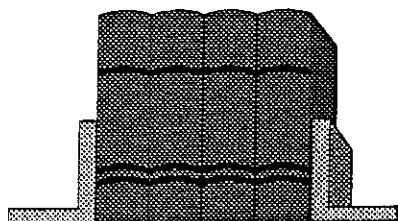
La population fictive fera l'objet d'un recensement complémentaire en octobre 1998.

**Si vous aimez lire,
Si vous aimez l'histoire,
Alors ceci vous intéresse...**

Après la journée « Portes Ouvertes » du 11 décembre 1996 qui a connu un grand succès, la bibliothèque de notre village a pris un nouvel essor.

C'est avec un réel plaisir et une grande satisfaction que nous avons vu le nombre de nos lecteurs augmenter.

Nous souhaitons la bienvenue aux voisins du lotissement du Levant qui ont su trouver le chemin de la lecture.



Les sollicitations des « petits » et des « grands » connaissent un véritable envol. Leurs souhaits qui sont aussi variés que nombreux seront en partie satisfaits par l'achat de nouveaux ouvrages, grâce à la participation financière de notre commune que nous tenons à remercier, sans oublier les personnes qui n'hésitent pas à nous faire des dons de livres.

Comme toujours, le passage du bibliobus est attendu avec beaucoup d'impatience.

Solène, Mélanie, Théo, Pierre, Armelle, Adeline, Sabrina, Nathalie, Thierry.... et tous vos amis, ainsi que vos parents, continuez à lire et gardez toujours votre curiosité d'apprendre.

**Ouverture de la Bibliothèque :
Mercredi de 16 h à 18 h.**

Cotisation par famille et par an : 15 F.

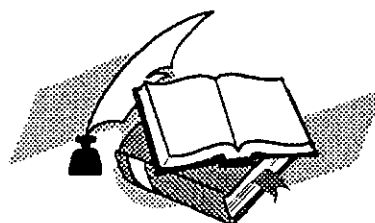
Nous vous rappelons que dans le cadre d'une animation à la bibliothèque, Pierre et Jacqueline Brulebois, aidés par plusieurs d'entre vous, préparent une exposition sur le thème :

**« Connaissez-vous VUILLECIN
d'hier et d'aujourd'hui ? »**

Pour cela, ils sont à la recherche de documents, cartes postales, photos (avant ou après 1900) qui pourraient être prêtés.

Ils remercient à l'avance toutes les personnes qui ont et voudront bien répondre à leur appel (03.81.46.65.15).

P. et J. Brulebois



EOL Randonnée du Drugeon

Saison hivernale 1996/1997

Le bilan de saison au niveau de la vente des vignettes est plus que satisfaisant grâce à des chutes de neige précoces et abondantes.

Notre fidèle et increvable « tracteur » conduit par l'inusable René Guyon a donc pu assurer des traces parfaites dès le début décembre.

Il est bien dommage qu'ensuite, la neige ait fait défaut sur le site alors que plus haut, les conditions étaient exceptionnelles.

Cela a montré une fois de plus les limites d'une altitude trop basse.

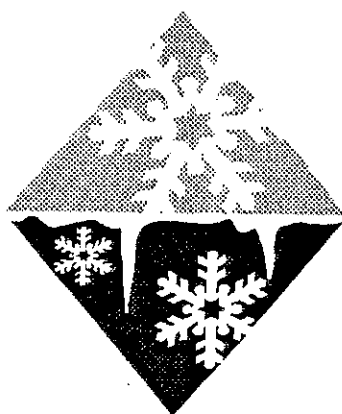
Mais...les nuages menaçant ne viennent pas de là. L'avenir est très sombre car Monsieur le Sous-Préfet veut imposer des consignes de sécurité sur tous les sites qui grèveront lourdement les budgets des associations et

imposeront des équipements à demeure pour des laps de temps très brefs.

D'autre part, les Maires des Communes étant responsables de la sécurité sur leur territoire, le plan de secours ne peut être élaboré à la légère.

Pour l'instant, il est fort possible que nous soyons obligés de mettre la clé sous la porte si nous ne parvenons pas à respecter les contraintes du plan de secours alors que notre association est dynamique et possède une gestion saine.

Nous espérons donc que nous parviendrons à trouver une solution avec toutes les parties impliquées dans le respect de ces fameuses « consignes de sécurité ».



FC Drugeon

Juin 1998... dans un peu plus d'un an, la France organisera la coupe du Monde de football, le FC Drugeon fêtera ses 10 années d'existence.

Nous profiterons bien évidemment de l'occasion pour réunir tous ceux qui ont oeuvré, qui oeuvrent encore pour la réussite et le développement du football dans nos villages de Vuillecin et Dommartin, dans une manifestation dont les contours restent encore à définir.

D'ici là et en attendant, nous prenons d'ores et déjà rendez-vous pour le samedi 5 juillet 1997 à Vuillecin pour la deuxième édition des rencontres inter-villages de football dont la première édition à Dommartin l'an passé avait été, malgré le temps, un franc succès. Nous comptons sur votre présence pour qu'il en soit de même cette année.

Enfin, nous profitons de ces quelques lignes pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés susceptibles de venir renforcer notre équipe dirigeante et encadrer nos jeunes.

Nous comptons en effet sur vous, car, face à un nécessaire renouvellement d'effectif, il en va de l'avenir à long terme d'un club de football dans nos villages. Alors, que vous ayez été joueur de foot ou pas, que vous souhaitiez jouer encore ou rejouer, que vous soyez parent de jeune joueur, que vous vouliez les encadrer et les conseiller, que vous souhaitiez épauler et renforcer les dirigeants des équipes seniors, vous serez tous les bienvenus.

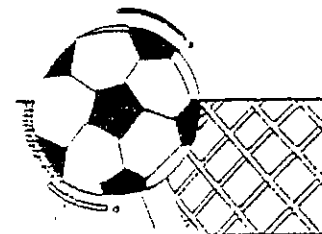
En tout état de cause, n'hésitez pas à renvoyer le bulletin ci-joint aux personnes mentionnées ou à les contacter directement. Nos jeunes comptent sur vous et vous attendent !

Exemplaire à compléter

Nom :

Prénom :

Adresse :



Personnes à contacter :

Melle MICHEL Sandrine, 5 rue Champ au Clerc 25300 Vuillecin (03.81.39.74.31)

Mr FLUCHOT Jean-Marie, rue du Vieux Chalet 25300 Vuillecin (03.81.39.29.80)

La vie de la paroisse

A l'heure de l'Europe, à l'heure de la mondialisation, Vuillecin n'est pas grand chose, semble être tout petit, là au milieu ; et pourtant nous existons.

St Exupéry disait : « Nul n'est une île », eh oui, personne ne peut vivre seul, isolé, sans relation, sans lien... Et nous voici relié... parce que religieux.

Relié à qui ? Relié à quoi ?

Relié pour et par une UNITE pastorale !

La paroisse de Vuillecin ne pouvait plus vivre seule, comme d'ailleurs toutes les petites paroisses environnantes, c'est pourquoi nos responsables, prêtres et laïcs ont souhaité créer un ENSEMBLE, une UNITE qui permette à la fois à chacun de se sentir forts et en même temps, d'exister individuellement.

La carte ci-dessous vous montrera ce qu'est notre UNITE pastorale, qui comporte 3 relais paroissiaux :

- Relais de Houtaud - Dommartin - Chaffois.
- Relais du secteur de la Cluse (La Planée, Oye-et-Pallet, Malpas, Verrières de Joux) et Fourgs.
- Relais ville et village (St Bénigne, St Pierre, Doubs, Vuillecin, Les Alliés, Les Etraches, Les Granges-Narboz. Ste-Colombe).



Les conseils proposent :

- comme nom de l'unité pastorale : « Le Pays de Pontarlier »,
- comme Saint Patron : Saint Pierre,
- comme siège social : Presbytère, 6 rue Tissot.

Monsieur Pierre Brulebois a été nommé responsable économique pour représenter l'unité au plan diocésain.

N'oublions pas les activités propres à Vuillecin :

- Catéchèse pour les enfants
- Messe de 2ème Dimanche de chaque mois
- Visite des malades et vieillards qui le demandent
- Prière à l'église
- Etc...

Pour information, voici la liste des membres du Conseil Pastoral :

- Madame et Monsieur A. et Y. Renaud
- Madame A. Ronçon
- Madame Oudot
- Madame M. Jeanningros
- Madame Ch. Karalambos
- Madame G. Baverel
- Madame J. Laurent
- Monsieur P. Brulebois
- Monsieur M. Marguet
- Madame M-C. Vannod
- Père R. Gaiffe

Les Parents ne comprennent pas toujours bien les objectifs de l' A.C.E , Adeline , secrétaire du Club des Filles à Vuillecin raconte avec humour les événements d'un samedi précédent Noël et vous suggère une des clés du " mystère " : Construire ensemble en acceptant ses différences . Dire que les gosses y arrivent ! (parfois . . .)

Aujourd'hui, nous allons à la patinoire, génial ! Claude nous attend impatiemment avec sa "poubelle" vers une cabine téléphonique où nous sommes donnés rendez-vous. Mélanie, notre trésorière, m'a pas oublié de prendre la caisse avec elle car c'est la caisse du club qui paye notre entrée. Il ne faut également surtout pas oublier notre autorisation de sortie donnée par le maire. Donc comme nous avons tout, nous partons en chantant à tue-tête dans la "poubelle" à Claude. En arrivant à la patinoire, Mélanie paye et nous partons mettre les patins à glace en location. Et puis enfin tout le

monde va sur la glace pour essayer de patiner ou plutôt de rester debout. Claude ressemble à un pingouin, Sabrina m'axe pas trop y aller, Laëtitia et Adeline ont l'habitude donc ça va, Armelle et Mélanie



se tiennent comme les "vampes" et Lucie nous promet qu'elle fera un saut périlleux arrière rate. Chacun se débrouille comme il peut et petit à petit tout le monde progresse doucement.

Il y a même la sœur de Surya Bonmal. (en plus elle est noire et elle patine très bien). À la fin on commence à avoir mal aux pieds et la patinoire ferme alors on va remettre les patins à leur place et on s'en va en remerciant la dame qui nous a prêté les patins. On s'arrête vers un magasin de chocolats et on en achète 3 plaques dont une qui est au champagne à la place du chocolat blanc (car on croyait que cela en était!) et BEURK c'est dégoûtant! Alors pour nous consoler, on mange une sucette qui a le goût du "canard WC". Quand on arrive chez Claude la pâte à pizza est déjà faite. Alors on met les ingrédients qu'on a importés sur la pâte et on l'a met au four. (J'ai oublié de préciser que nous avons organisé une Soirée Disco ce soir, au local) Une fois la PIZZA chaude, nous l'emmenons dans la voiture en nous dirigeant vers le local. Quand nous arrivons au local, on s'empresse de décorer le sapin et mettre l'arbre avant de manger la pizza. Anne-Sophie ne peut pas venir car elle a de la fièvre, Stéphy, elle vient car ça va mieux (Elles ne sont pas venues ^{car après-midi} à cause de la grippe chinoise.) Une fois tous réunis autour de la pizza, nous l'attaquons. Elle est un peu froide mais bonne. Après on a dansé, chanté, joué et bien sûr on a fait des sautelles! Claude nous a ramené chez nous car il était tard mais on était toutes contentes de cette merveilleuse journée!

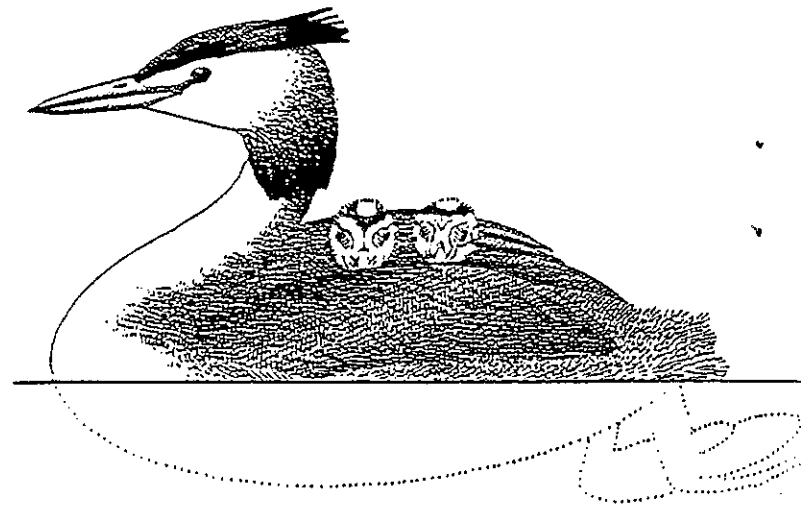
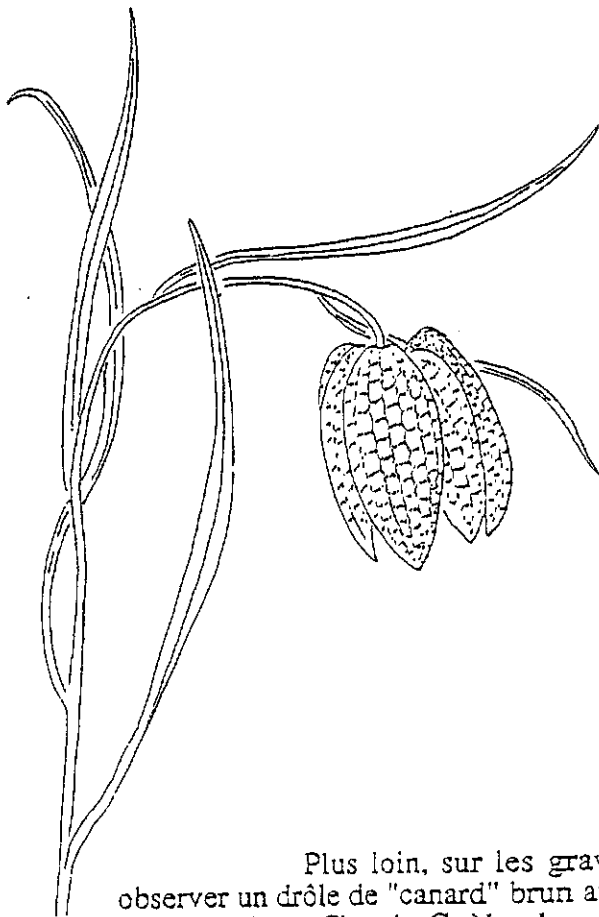
terme impropre désignant le véhicule de transport



Le Club

Regards sur la faune et la flore du Pont-Rouge :

Avec le retour des beaux jours, l'envie est forte de se balader au bord des lacs et rivières de notre région. Le chant des oiseaux et l'éclosion d'une multitude de fleurs sont le signe du retour du printemps. La balade est alors l'occasion de ramener un bouquet de fleurs multicolores. N'oublions pas cependant que certaines plantes poussent exclusivement dans des milieux menacés de disparition. Il est donc important de s'abstenir de les cueillir, voir de les arracher. C'est, en particulier, le cas de la Fritillaire pintade. Cette plante de la famille des Lis possède une (ou deux) fleur en cloche, pourpre et quadrillée de taches plus foncées (d'où l'adjectif pintade). On la trouve en colonie dans les prairies humides proches du Drugeon.



Plus loin, sur les gravières du Pont-Rouge, nous nous arrêterons pour observer un drôle de "canard" brun au cou mince, à la gorge d'un blanc pur immaculé et au bec pointu. C'est le Grèbe huppé. Cet oiseau aquatique, excellent plongeur, se nourrit de poissons qu'il chasse sous l'eau. En ce moment, les adultes ont revêtu leur plumage nuptial : leur tête est alors parée d'une huppe noire et entourée par une collerette de plumes rousses. Le mois dernier, les couples se sont formés : on pouvait alors observer les partenaires se faisant face, le corps redressé, secouant leur tête et parfois échangeant des brins d'algues ramassés au fond du lac. Le couple, une fois formé, construit un nid flottant constitué de plantes aquatiques et amarré aux roseaux de la berge. Des 3 à 6 oeufs pondus naîtront des poussins striés de brun foncé. Ceux-ci seront alors transportés sur le dos de leurs parents (cachés sous les ailes!). Nourris de poissons pêchés par leurs parents, ils grandiront rapidement. Observons les silencieusement à partir de la berge en veillant à ne pas déranger les couveurs!

P.MARGUET.

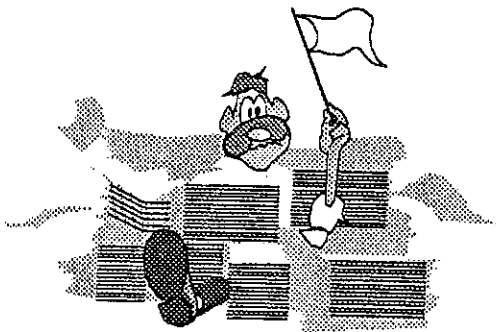
Visite des Entreprises

Nous continuons le tour des entreprises implantées dans notre Commune. Après Elec 2000 et le Garage HARRY en 1996, nous découvrons aujourd'hui Haut-Doubs Récupération, les établissements Lefèvre, l'ébéniste James MACKAY, la location de skis Monique et Yves POUX, CTT et le Fadom Bar.

* Haut-Doubs Récupération

En 1979, Monsieur David traitait de façon artisanale 30 tonnes de papier par mois, avec une petite estafette.

En 1985, le gendre de Monsieur David, Monsieur Lefèvre, rejoint la société qui se développe alors. Jusqu'à 300 tonnes sont traitées chaque mois.



L'entreprise s'installe ainsi rue Eiffel à Pontarlier. En 1990, Monsieur David, fils, rejoint également la société. 1992 voit le départ en retraite du fondateur de la société, Monsieur David. La société s'implante alors à Vuillecin, dans les locaux des anciens établissements Guinard qu'elle achète.

Grâce au dynamisme de ses dirigeants, l'entreprise connaît un essor considérable, et

en 1996, se scinde en deux : Hauts Doubs Récupération et les Etablissements Lefèvre

⇒ *Etablissements LEFEVRE Claude:*

Cette entreprise traite uniquement les palettes récupérées chez les industriels et les commerçants. Elle trie, répare et vend. De 300 à 400 palettes traitées en 1985, elle rentre aujourd'hui 14 000 palettes par mois pour en vendre 10 000. Cela avec 8 personnes, dont 3 travaillent en permanence à la réparation. Cette activité génère environ 4 000 palettes par mois de déchets qui sont broyées à Corcelle Ferrière.

L'objectif de la société est d'augmenter de 30% son volume d'activité, ce qui rendra amortissable l'achat d'un broyeur de palettes. En attendant, Monsieur Lefèvre livre gratuitement aux particuliers, pour le chauffage, des palettes irrécupérables. Avis aux amateurs...

⇒ *Haut-Doubs Récupération :*

Cette entreprise de 2 personnes récupère, trie et conditionne tous papiers et cartons qu'elle revend en papeterie. Chacun de nous, en se rendant à la ville, peut laisser dans cette entreprise ses journaux, revues, catalogues publicitaires, etc... dûment ficelés.

Cette société loue également des bennes pour tout usage. N'hésitez pas à faire appel à eux quand vous engagez de gros travaux. Elles sont gratuites si elles sont demandées pour moins de 2 jours. Seul l'enlèvement est payant (environ 500 F).

× Ebénisterie de Mr MACKAY James :



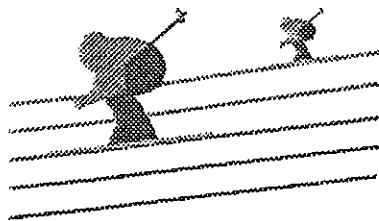
Il s'est installé depuis juillet 1996 également dans les anciens Etablissements Guinard. Il travaille seul et est spécialisé dans la fabrication d'escaliers et de balcons.

N'hésitez pas à le consulter. Pourquoi chercher loin ce qu'on a sur sa porte...

× Location de skis Monique et Yves POUX :

Comme chacun le sait, Monique et Yves POUX sont les propriétaires de la location de ski de fond et alpin de l'ARCAN, sur les hauteurs de Pontarlier. Pendant que Monique initie les débutants aux joies de la neige, Yves loue, répare, ajuste les skis.

Ils proposent aux habitants de Vuillecin un petit plus gratuit : sur un simple appel téléphonique, ils descendent l'équipement souhaité pour la date prévue.



Vous devez simplement vous rendre au magasin pour la première location afin de prendre les mesures. Ainsi plus de détours, plus d'attente dans le magasin, même si vous partez en ski d'été.

De plus, par « solidarité » villageoise, vous aurez le meilleur matériel, certains peuvent en témoigner.

× Entreprise CTT :

Monsieur et Madame PIERRE ont installé dans leur maison, 12 rue de la Louvière à Vuillecin, un atelier d'artisanat et de création.

Ils se tiennent à votre disposition pour vous faire découvrir leur réalisations : photos sur ardoises, horloges, bijoux, tee-shirts et de nombreuses autres idées-cadeaux.

Outre leurs propres modèles, Monsieur et Madame PIERRE peuvent transférer vos photos personnelles sur des ardoises ou des tee-shirts.

Nous vous encourageons à aller visiter leur exposition où vous serez toujours les bienvenus.

Exposition vente

du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Samedi et dimanche :
se renseigner au 03.81.39.36.58.
Fermeture le lundi.



× Le Fadom Bar :

Le FADOM Bar ouvre ses portes au Pont Rouge.

C'est dans un cadre rénové et chaleureux que Mademoiselle Dominique FAIVRE a accueilli le 17 avril une foule d'invités à l'occasion de l'inauguration du FADOM Bar.

Ce nouveau débit de boissons est ouvert tous les jours à partir de 10 heures, sauf le mercredi après-midi.

La Municipalité souhaite bienvenue et prospérité à ce nouveau commerce.



